



WI-FI : Pourquoi il faut le couper

L'**Agence Européenne de l'Environnement**, le **Parlement Européen** et de nombreux médecins dans le monde ont décrit le Wi-fi comme une **technologie toxique**. Le **Conseil de l'Europe**, lui, préconise l'**abandon du Wi-fi dans les écoles** et recommande la baisse des seuils d'exposition des antennes-relais de téléphonie mobile depuis 2011.

En effet, les ondes du Wi-fi (mais également du portable, du sans-fil DECT et du Bluetooth) sont totalement différentes des ondes radio et télévision hertziennes car ce sont des **micro-ondes pulsées en basses fréquences**. Le Wi-fi émet sur une **porteuse micro-onde** de 2,45 GHz (fréquence d'agitation des molécules d'eau utilisée dans les fours micro-ondes) une grande densité de **fréquences extrêmement basses** (texte, voix, image, vidéo), qui sont "**pulsées par saccades**", en faisant une technologie incompatible avec la santé, même à 0,1V/m !

Car c'est la **nature du signal** qui est toxique et non l'**intensité** du Wi-fi, qui même à très faible puissance, **désorganise les processus physiologiques** et **détruit des structures biochimiques**, entraînant la perte d'étanchéité de la **barrière hémato-encéphalique**, une baisse de production de la **mélatonine** et d'**acétylcholine** (sommeil, mémoire, concentration...) et des **dommages génétiques irréversibles**. Il a également été prouvé que l'effet biologique de ces émissions composites est une production de **protéines de stress** avec résonance sur les ondes Delta du cerveau.

Plusieurs études EN DOUBLE AVEUGLE ont décrit l'EHS comme un trouble neurologique sans lien avec le psychisme.

Plusieurs études portent même sur les animaux (cigognes, bovins, grenouilles...) et la flore .

Les symptômes sont l'insomnie, les maux de tête, la perte de concentration et de mémoire, les troubles cardiaques et de l'humeur.

Le syndrome de l'électro-hypersensibilité (**EHS**) pouvant occasionner un **mal-être physique sur 2 à 10% des individus**, le **Conseil de l'Europe**, le **Parlement Européen**, l'**OMS** et **plusieurs États aux U.S.A** ont décrit l'EHS comme un trouble physiologique et non psychologique. L'OMS en 2011 a même classé ces ondes en "**cancérogène possible**" (2B).

Il existe aujourd'hui de nombreux travaux scientifiques qui démontrent que ce type d'onde peut **occasionner le cancer** (cerveau, thyroïde, glande parotide ...).

Les militaires appellent ces effets sanitaires le "*syndrome des microondes*", depuis les années 60 ! Fin 2009 en Italie, un jugement de Cour d'Appel a finalement établi un lien de causalité entre téléphone mobile et cancer mais il faudra sans doute bientôt, comme à l'époque du tabac et de l'amiante, remettre en question une technologie que l'on disait jusqu'alors inoffensive...

L'amiante a, en effet, cessé d'être couverte par les assurances américaines dès 1919. Les ondes de la téléphonie mobile et du Wi-fi **depuis le début des années 2000** ! Les informations réelles sont parfois étouffées par une version officielle fournissant des expertises biaisées. On lit, cependant, dans des polices courantes de compagnies d'assurance que font partie des exclusions générales :

- les dommages amiante,
- les dommages plomb,
- **les dommages champs et ondes électromagnétiques,**
- les dommages OGM.

On entend, malgré cela, dire que « *si c'était si dangereux ça se saurait* » et qu'il n'est pas possible qu'une technologie autant utilisée puisse continuer d'exister en occasionnant tous ces dommages... C'est ignorer qu'**en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, le Wi-fi a été interdit dans les écoles** et que le **gouvernement allemand recommande** depuis 2007 **d'éviter le Wi-fi pour raisons sanitaires**.

On entend, enfin, dire que si le Wi-fi provoquait le cancer, il y aurait déjà des millions de cas vu qu'il a pénétré le monde entier depuis 2005. C'est ignorer que de nombreux cas existent déjà et qu'**il faut au moins 20 ans entre le début d'une exposition et le développement d'un cancer...**

Ainsi, en attendant la reconnaissance officielle de sa **toxicité**, nous vous recommandons de **désactiver le Wi-fi** (activé par défaut sur les Box internet) et d'utiliser **un câble de connexion filaire**. On comprend que dans un contexte de déni, vous ne serez pas encouragés à arrêter votre Wi-fi, si pratique et si moderne, surtout si vous ne "*sentez rien*" et avez l'impression de "*revenir en arrière*". Mais souvenez-vous que c'est souvent après coup que la vérité éclate.

Nous vous encourageons à prendre cette responsabilité sans attendre, pour vous, vos proches et vos enfants.

Notez que sur le plan technique, une connexion filaire est **plus stable, plus rapide** et **moins accessible aux pirates**.

Vous trouverez ici les conseils pour remplacer votre Wi-fi par une connexion filaire, y compris entre deux étages :

http://www.robindestoits.org/_a227.html

Source : <http://www.robindestoits.org>